

CM DU 10 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10/07/2020 à 17 h 00, suite à la convocation du 01/07/2020, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques DALLON, Maire.

Tous les conseillers étaient présents sauf :

- **Absents excusés** : Roland ARCHINARD, Séverine DHERBASSY, Laurent LEMAITRE a donné pouvoir à Christelle CORRARO, Marc RONDIN a donné pouvoir à Jean-Jacques DALLON, Christiane THOMAS a donné pouvoir à Yves MILESI,

Secrétaire de séance : Simon EZINGEARD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal du 26/05/2020 et 09/06/2020.

I – DELIBERATIONS

1 - Désignation des délégués et suppléants dans le cadre de l'élection des Sénateurs.

Le Maire fait part qu'il y a lieu de désigner 3 délégués élus et 3 suppléants pour l'élection des sénateurs prévue le 27/09/2020.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **DESIGNE** Jean-Jacques DALLON, AGERON Thierry, MARET Thierry, délégués élus et Christelle CORRARO, Franck SECCHI, Roland ARCHINARD, suppléants pour l'élection sénatoriale prévue le 27/09/2020.

2 - Commission Communale des Impôts Directs

Le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre du renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite aux élections municipales de 2020, il y a lieu de proposer une liste de 24 noms de contribuables.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de donner une liste de 24 noms de contribuables jointe en annexe.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

3 - Tarif repas cantine adultes

Le Maire fait part qu'il y a lieu de fixer un tarif repas cantine adulte

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** à 3.80 € le repas cantine adulte.

4 - Prolongation d'autorisation d'émetteurs de collectivité TNT

Le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier reçu du Syndicat Départemental de la Télévision de la Drôme demandant la prolongation d'autorisation à utiliser une ressource radioélectrique pour la diffusion des programmes d'émetteurs de services de télévision par voie hertzienne terrestre en mode numérique sur la commune d'Oriol en Royans à compter du 06/05/2021

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **DONNE POUVOIR** au Syndicat de Télévision de la Drôme afin d'entreprendre toute démarche auprès du CSA afin de procéder aux prolongations des autorisations relatives aux émetteurs opérés par la collectivité pour la diffusion des multiplex R1, R2, R3, R4, R6, et R7.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

5 - Désignation des délégués forêt : 1 titulaire et 1 suppléant (Fédération nationale des communes forestières)

Le Maire fait part qu'il y a lieu de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour l'association des Communes Forestières de la Drôme

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **DESIGNE Roland ARCHINARD, délégué titulaire et Franck SECCHI délégué suppléant à l'Association des Communes Forestières de la Drôme**

6 - Désignation d'un référent « transition écologique » CCRV

Le Maire fait part qu'il y a lieu de désigner 1 référent transition écologique

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **DESIGNE Thierry LEVI comme référent transition écologique.**

II – DECLARATION PREALABLE

- **M. Stéphane VAUJANY** : construction d'une piscine, parcelle B 418 Chemin des Sandonnets
- **M. Aymeric PERELLI** : Construction piscine, parcelle A1390 Chemin de la Bourrelière

III – AFFAIRES DIVERSES

- 1 - Démonstration du logiciel cimetière par la société SEDI le 22/07/2020 à 10 h en mairie.

Séance levée à 18 h.